

Première pierre du groupe scolaire de Motteville

16 octobre 2010

Mr le Député
Mmes, Mlles, Mrs,

Je vous présente d'abord les excuses de Mr Diaz, nouveau directeur de l'école de Motteville et de Mr De Laitre, ancien propriétaire du terrain où se situera l'école.

Il y a un an, nous posions la première pierre de notre nouvelle salle des fêtes. Aujourd'hui, les travaux sont presque achevés, après quelques péripéties, et nous aurons la joie de l'inaugurer dans deux semaines.

Mais nous devons maintenant porter toute notre attention sur la réalisation de notre nouveau groupe scolaire.

Précisons d'abord, si cela est utile, que la reconstruction de ce groupe scolaire ne figurait pas du tout dans nos projets. L'ancienne école disposait de locaux suffisants et fonctionnels, mais le destin en a décidé autrement. Je vous rappelle brièvement les faits. A la suite de la recherche des indices de cavités souterraines sur la commune et au vu des résultats, Mr le Préfet a demandé des sondages complémentaires aux abords et dans l'enceinte de l'école. Hélas, fin août 2008, le CETE nous informait de la fragilité du sous-sol et du risque imminent d'effondrements. En liaison avec Mr le Préfet, un arrêté de péril était mis en place le 27 août et le groupe scolaire était inutilisable pour la rentrée toute proche.

Nous avons alors dû faire installer très rapidement des locaux provisoires, installer des réseaux et les élèves ont pu être accueillis dans les trois communes du Regroupement. Je remercie encore Mr Trassy-Paillogues, mes collègues Maires, et toutes les personnes qui ont montré leur solidarité dans ce moment difficile. Précisons aussi que le montant de la location des bâtiments provisoires s'élève à 3 146,00 € par mois, cette somme étant prise en charge, jusqu'à présent, par le Fonds Barnier.

En janvier 2009, après une nouvelle réunion avec le secrétaire général de la préfecture, l'impossibilité de réutiliser les locaux était confirmée. Il nous fallait donc envisager rapidement la construction d'un nouveau groupe, en un autre endroit. Un terrain près de la salle des fêtes nous paraissait idéal et nous avons pu obtenir rapidement l'accord du propriétaire, Mr De Laitre, pour l'achat de ce terrain, ce dont je le remercie vivement.

En mai 2009, nous avons choisi le cabinet En Act Architecture, avec Mr Ridel, comme pour la salle polyvalente. Nous obtenions le permis de construire en août 2009.

L'une des tâches les plus délicates restait à accomplir : trouver le financement nécessaire à cette réalisation. Il nous aura fallu des démarches et des rencontres répétées et obstinées pour obtenir un maximum de subventions.

Le coût total de ce projet (sans le terrain) est de 1 448 780 €, hors taxes. Nous avons pu obtenir de l'Etat une participation de 398 400 €.

Nous ne connaissons pas encore définitivement le montant de l'aide du Département.

Avec l'intervention de Mr Trassy-Paillogues, le ministère de l'intérieur nous a octroyé 100 000 €.

Le Conseil Régional finance à hauteur de 25 000€ l'installation de panneaux photovoltaïques.

Les fonds propres de la commune permettront un apport de 58 800 €.

Un emprunt sera donc nécessaire, mais nous ne pouvons à ce jour en définir le montant exact.

Soulignons que le début des travaux ne pouvait légalement se faire avant d'avoir obtenu tous ces accords de subventions.

J'ai tenu à rappeler toutes ces étapes incontournables et pour lesquelles nous n'avons pas ménagé nos efforts, de façon, notamment, à ce que quelques personnes impatientes, voire plus, sachent qu'un tel projet ne peut se réaliser en quelques semaines et que la situation actuelle demande un minimum de compréhension et de solidarité. Je remercie par ailleurs les enseignants et les familles qui comprennent et supportent le mieux possible ces conditions provisoires.

Voici les entreprises qui ont été retenues pour mener à bien ce chantier :

- l'APAVE, pour le contrôle et la coordination SPS
- l'entreprise SYMA, d'Yvetot, pour le gros-œuvre, le carrelage et la faïence
- l'entreprise PARMENTIER, de St Romain de Colbosc, pour la charpente
- l'entreprise BURAY, de Neufchatel en Bray, pour les menuiseries alu
- l'entreprise TPCI, de Touffreville la Corbeline, pour les menuiseries intérieures
- l'entreprise SAVEC, de Darnétal, pour la plomberie et la ventilation
- l'entreprise MBI de Rouen, pour l'équipement de cuisine
- l'entreprise AVENEL de Darnétal, pour l'électricité et le chauffage
- l'entreprise TPCI de Touffreville la Corbeline, pour les faux-plafonds
- l'entreprise BONAUD, d'Evreux, pour les sols souples
- l'entreprise ZANONE, de Sotteville les Rouen, pour la peinture
- l'entreprise YTP de Valliquerville, pour la voirie, les réseaux et les espaces verts

Le chantier, commencé depuis seulement quelques semaines, avance vite, et nous sommes heureux de la façon dont il se déroule jusqu'à présent, grâce au sérieux et à la compétence des entreprises qui y travaillent. Si la construction de la salle des fêtes nous a causé quelques tracasseries, avec la cessation d'activité de l'entreprise principale, nous avons été très vigilants en ce qui concerne les appels d'offres, et sommes tout à fait confiants cette fois quant au bon déroulement des travaux. Nous comptons sur tous les acteurs de cette réalisation pour qu'ils nous livrent un ouvrage de qualité, disponible, dans la mesure du possible, pour la rentrée scolaire 2011.

Je voudrais terminer en remerciant très sincèrement mes deux adjoints pour l'aide constante et essentielle qu'ils m'apportent dans la gestion de ces projets ainsi que les membres du conseil municipal et Mme Thomas, secrétaire de mairie.

Je vous remercie de vous être joints à nous pour cette petite manifestation sympathique et vous invite maintenant à lever notre verre à la réussite de notre projet.